

Prix d'excellence

(Suite de la première page.)

nada, d'acquérir de nouveaux clients à l'étranger et de reconnaître la précieuse contribution de leurs employés.

Le gouvernement aide grandement les entreprises canadiennes à faire concurrence sur le marché mondial. En 1988-1989, ses programmes et ses services ont permis aux Canadien(ne)s de faire des affaires dont la valeur dépasse 5 milliards de dollars. Grâce à l'Accord de libre-échange avec les États-Unis, le commerce avec ce partenaire principal du Canada est devenu plus ouvert et plus sûr. On a, en outre, lancé "Horizon le monde", une stratégie importante de promotion commerciale comprenant le commerce, des investissements et du transfert de technologie. Elle vise trois méga-marchés, soit les États-Unis, la Communauté européenne et les pays de la région du Pacifique. En même temps, le Canada a été un participant important à l'Uruguay Round des Négociations commerciales multilatérales (NCM) qui se déroulent à Genève. Ces négociations visent à assurer un système de commerce extérieur plus libre et plus équitable.

Partout au pays, des activités spéciales seront organisées dans des villes pour marquer le début du Mois du commerce extérieur du Canada, ce mois-ci. Ces activités comprennent une mission de réalisateurs indépendants de films de Los Angeles à Vancouver; la visite d'une mission commerciale de Singapour à Calgary; l'inauguration officielle du Centre du commerce international de Regina; une allocution de l'ambassadeur Lecompte, chef de la délégation de la Commission des Communautés européennes au

Canada, lors d'un déjeuner à Winnipeg, suite à un colloque sur l'Europe de 1992; des activités spéciales à Toronto et à Montréal; un colloque sur la nouvelle Europe, à Moncton; et un colloque sur l'Europe de 1992, à St. John's, Terre-Neuve.

De plus, divers colloques, séances d'information, et conférences auront lieu tout au long du mois d'octobre dans des centres partout au pays. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquer avec les Centres du commerce international régionaux.

L'Accord de libre-échange (ALE) : Mise à jour

CHAPITRE 18-GROUPES SPÉCIAUX Le homard

Les négociations entre les représentants du Canada et des États-Unis ont abouti à la formulation de recommandations aux Ministres sur un accord visant à régler les litiges en suspens. L'accord proposé tient compte de l'entente conclue en juillet à la demande des gouvernements entre l'industrie canadienne et américaine. Une décision gouvernementale sur l'accord sera annoncée bientôt suite à des consultations entre Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (AECEC), Pêches et Océans Canada et l'industrie du homard.

CHAPITRE 19-GROUPES SPÉCIAUX La viande de porc

Un groupe spécial formé en vertu de l'Accord de libre-échange (ALE) a reconnu la validité des arguments avancés par l'industrie du porc canadien et voulant que le dossier ne renferme pas de preuves substantielles permettant d'établir la menace de préjudice.

Le groupe spécial chargé d'étudier la détermination de menace de préjudice émise par la Commission américaine du commerce international (CACI) a, dans une décision unanime du 24 août,

renvoyé la question à la CACI pour qu'elle reconsidère sa position.

Le rapport du groupe spécial indiquait que le renvoi était nécessaire parce que le rapport de la CACI « s'appuyait pas mal d'un bout à l'autre sur des statistiques qui semblaient pour le moins douteuses et que cela avait pu influencer le jugement porté par la CACI sur une bonne partie des autres faits ».

Dans les jours qui ont suivi la parution du rapport, le ministre du Commerce extérieur, M. John C. Crosbie, a dit dans un communiqué que « le Canada avait cherché, lors des négociations de l'ALE, une meilleure façon de procéder qui permette aux exportateurs canadiens d'obtenir réparation au moment où il le faut dans les affaires antidumping et les cas de procédures compensatrices », et que la décision du groupe spécial montre bien l'efficacité du processus prévu au Chapitre 19.

La CACI a jusqu'au 23 octobre pour faire connaître au groupe spécial sa nouvelle position suite à la décision de renvoi. Les autres parties ont jusqu'au 7 novembre pour faire des commentaires, et une décision finale devrait être prise peu de temps après.

L'autre groupe spécial de la viande de porc de l'ALE, qui est chargé d'examiner la constatation finale de subventionnement faite par le département américain du Commerce, s'est réuni en juillet pour tenir des audiences et devait rendre sa décision le 14 septembre. Les gouvernements du Canada, du Québec et de l'Ontario, ainsi que le Conseil canadien du porc et le Conseil des viandes sont parties de ce dossier.

En outre, la méthode de répercussion automatique employée dans cette affaire par le département du Commerce est contestée au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Le rapport du groupe spécial du GATT devrait être déposé à la réunion du Conseil du GATT ce mois-ci.

CANADEXPORT

Rédacteur en chef :

René-François Désamoré

Rédacteur en chef adjoint : Louis Kovacs

Rédacteur : Don Wight

Adjoints à la production : Mark Leahy et Mai Juris

Téléphone : (613) 996-2225

Télécopieur : (613) 992-5791

Télex : 053-3745 (BPT).

Reproduction autorisée en citant la source.

Tirage : 54 000 exemplaires.

INFO EXPORT

(sans frais) : 1-800-267-8376

Région d'Ottawa : 993-6435

Télécopieur : (613) 996-9709

CANADEXPORT est un bulletin bimensuel publié en français et en anglais par Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (AECEC), Direction des services de communication sur le commerce (BPT).

Pour vous abonner, expédiez votre carte de visite à l'adresse ci-dessous. Pour un changement d'adresse, renvoyez l'étiquette avec le code. Prévoir quatre à six semaines de délai.

Expédier à : CANADEXPORT (BPT), Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, 125, promenade Sussex, Ottawa (Ont.) K1A 0G2.

ISSN 0823-3330